

Compte-rendu du Conseil Municipal de Vindecy

Séance du 18 septembre 2020

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIER REUNION

- Le Conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion.

VOIRIE

- Place de l'église : Le Maire informe le Conseil que l'Etat a attribué une subvention au titre de la DETR 2020 pour la réfection de la place de l'Eglise. L'obtention de l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France conditionne cette subvention. L'Architecte des Bâtiments de France, questionné à ce sujet, n'a pas validé le dossier en l'état (choix des matériaux inadapté sur une place d'église du Charolais-Brionnais). Le CAUE va donc être sollicité pour un accompagnement.
- Réfection des trottoirs le long de la RD130 : Le Conseil projette la réfection des trottoirs du Bourg le long de la RD130 sur le budget 2021. Contact sera pris avec la D.R.I. pour avoir des conseils et savoir s'il est possible d'étendre les trottoirs jusqu'à la sortie d'agglomération.
- Décorations de Noël : La commission du fleurissement et des espaces verts est invitée à réfléchir aux décorations de Noël. Rendez-vous est donné le samedi 5 décembre à 8 h 30 aux membres du conseil qui le peuvent pour l'installation des deux grands sapins sur la place.

BÂTIMENTS

- Corniche de la porte de l'église : Le Maire expose au conseil que la corniche au-dessus de la porte de l'église nécessite son remplacement avant la pose de la porte elle-même refaite à neuf. Le Conseil accepte la proposition du Maire. Il retient le devis de la menuiserie David DEMEULE d'un montant de 580 € HT et transfère les crédits nécessaires à cette dépense comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Article 21318 – Opération 62 « Porte église »	+ 700,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Article 021 « Virement de la section de fonctionnement »	+ 700,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Article 615221 « Bâtiments publics »	- 700,00 €
Article 023 « Virement à la section d'investissement »	+ 700,00 €

- Logement de l'école n°1 : Le Maire informe le Conseil que le logement de l'école n°1 est à nouveau loué. Mme MASSY et ses deux enfants l'occuperont à compter du 1^{er} octobre prochain.

MATERIEL

- Matériel technique commun avec la commune de MONTCEAUX L'ETOILE : Le Maire expose au Conseil que le tracteur, la remorque et la faucheuse de la commune ont été achetés par moitié de leur valeur en 1994 par la commune de MONTCEAUX L'ETOILE. Ce matériel est donc aujourd'hui commun aux deux communes. N'ayant plus l'utilité de ce matériel, la commune de MONTCEAUX L'ETOILE propose à la commune de VINDECY de lui redonner la part de ce matériel pour un prix de 1 500 €, le matériel ayant été estimé à 3.000 €. Le Conseil :
 - décide la reprise de la part de MONTCEAUX L'ETOILE pour le matériel commun (tracteur, remorque et faucheuse) ;
 - charge le Maire d'émettre un mandat au nom de la commune de MONTCEAUX L'ETOILE d'un montant de 1 500 €, correspondant à la moitié de l'estimation du matériel ;
 - Ouvre les crédits nécessaires permettant le rachat de ce matériel :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Article 21571 – Opération 68 « Matériel 2020 »	+ 1 500,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Article 021 « Virement de la section de fonctionnement »	+ 1 500,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Article 615231 « Voirie »	- 1 500,00 €
Article 023 « Virement à la section d'investissement »	+ 1 500,00 €

INTERCOMMUNALITE

- Commission PLUi : L'étude pour la mise en place d'un P.L.U.i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est lancée. Une cinquantaine de réunions est projetée sur 4 ans. Afin de suivre au mieux ce dossier, la Communauté de Communes suggère que soit créée au sein de chaque conseil municipal une commission dédiée à cette étude. Sont alors nommés à la commission PLUi : Mme Françoise BERNARD, M. Didier CHAPON, M. Philippe CHARRIER, M. Eric PERRIER et M. Régis DE RANCOURT.

- Syndicat d'Adduction d'eau du Charollais : Le syndicat d'adduction d'eau du Charollais a décidé le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable entre les puits et la station de pompage de VINDECY. Les travaux ont débuté la semaine dernière.
- Syndicat du Charollais – Refuge fourrière : Les délégués au syndicat du Charollais – Refuge fourrière font part de la dernière réunion du syndicat au cours de laquelle a eu lieu la réélection de la Présidente. Un document, à destination des mairies, sera envoyé sur la stérilisation des chats sauvages.
- SIVOS du RPI Anzy Montceaux Vindecy : 81 enfants sont rentrés sur le RPI à la rentrée 2020-2021 dont 25 à l'école de VINDECY (classe des CM1-CM2). Les services de cantine, garderie et transport ont repris normalement. Toutefois, des zones par classe ont été définies dans chaque service pour éviter au maximum le brassage des enfants. Plusieurs manquements au règlement et incivilités de la part des enfants ayant été constatés, un courrier a été adressé cette semaine aux parents d'élèves pour leur demander de discuter avec leurs enfants de l'importance du respect dû aux adultes et du rôle des règlements. Une intervention d'un membre du SIVOS aura lieu aussi dans les différentes classes pour effectuer un rappel sur les conduites attendues.
Les effectifs en cantine dépassant très souvent les 50, le recrutement d'une personne est envisagé pour épauler le personnel dans leurs tâches.

LOIRE

- P.P.R.N. I. : Le Plan de prévention des Risques Naturels Inondation - fleuve Loire, approuvé le 20 juillet 2001, est en cours de révision. La réduction de certaines zones inondables est projetée.